

Compte-Rendu du CA du mardi 8 octobre 2024

Agence du Crédit Coopératif de Courcelles

Administrateurs présents : Claire Besson, Évelyne Carré, Sylvie Durville, Patrick Falaise*, Jean Frébourg, Sylviane Grison*, Laurence Roquencourt, Karol Sachs
*à distance

Administrateurs absents et excusés : Liliane Hernandez, Stéphane Pette

Organisation en l'absence de Secrétaire : désignation d'un secrétaire de séance à chaque séance de CA en l'absence du secrétaire adjoint. Pour la présente séance : Laurence Roquencourt.

Début de séance : 10H15

1- Approbation du PV de l'AG du 12 juin 2024

Approuvé à l'unanimité

2- Compte-rendu de gestion au 30/09/2024 (Jean)

Situation comptable au 30 septembre 2024 (Cf. tableau présenté en réunion)

Les dépenses sont globalement maîtrisées et en phase avec le budget.

Les budgets alloués à « Animation en Régions », « Initiatives ESS », « Visites », Réunions thématiques », ont été peu ou partiellement dépensés.

Quelques recettes supérieures à l'attendu ; notamment les contributions des adhérents.

L'opération d'achat / revente du livre de M. de Vaucresson sera équilibrée. Il reste à ce jour 4 livres à vendre, qui devraient trouver preneurs.

Pour la manifestation du 15^{ème} anniversaire, le budget sera dépassé. Par rapport à la situation au 30/09/2024, qui acte d'un dépassement de budget d'environ 2K€, restent à régler :

- 20% du coût de restauration, environ
- Les frais de transport des participants adhérents de Province (une dizaine)
- Une partie des rémunérations des guides

Au 30/09/2024 l'exercice 2024 est déficitaire de 13 282 €. Et l'atterrissage en fin d'année devrait se fixer à environ – 16 K€. Le compte épargne aura alors un solde de 10K€.

Le déficit 2024 est généré par un évènement exceptionnel ayant rencontré un grand succès. La situation financière peut être qualifiée de saine.

Avec l'augmentation du nombre d'adhérents la subvention du Crédit Coopératif devrait connaître une progression.

3- Renouvellements d'adhésion, nouvelles adhésions, radiations (Jean)

A date l'AACC regroupe 186 adhérents ; au-delà de l'objectif fixé à 180 adhérents pour fin 2024.

24 nouveaux adhérents en 2024. Il s'agit à la fois de retraité(e)s de l'année 2024, de personnes retraitées depuis plusieurs années, du retour d'anciens adhérents, etc.

Evolution :

. 175 adhérents fin 2023

. 13 non renouvellements d'adhésion en 2024 (162 renouvellements)

. 24 nouvelles adhésions

Pas de radiation à ce jour en 2024. Cependant 12 radiations pourraient être actées au 31/12. Pour mémoire, les radiations concernent les adhérents ayant cessé de cotiser depuis plus de 3 années ; et ce malgré les relances adressées par l'AACC.

Faits marquants :

. Suivi des nouveaux retraités : un fichier est établi par Sylvie en fonction des informations dont elle a connaissance. Un mail de sa part est adressé aux nouveaux retraités (lorsqu'ils ont pu être identifiés). Il vient en complément du mail adressé par la DRH (avec infos sur AACC, mutuelles, etc.).

Point d'attention : il est possible que les anciens salariés n'aient plus accès à leurs adresses mail du Groupe CC.

A voir : intégration périodique des données du fichier de Sylvie dans le fichier Excel multi-onglets réalisé par Jean.

. Sur les 24 nouveaux adhérents, environ 1/3 sont en Province. D'où la nécessité de cerner leurs attentes spécifiques en matière d'évènements organisés au niveau de leurs Régions.

. Le total des adhérents + personnes non-adhérentes ayant été adhérents dans les 3 dernières années = 224.

. Les radiations doivent s'accompagner d'un mail circonstancié (à retravailler ?). Il n'est pas possible de conserver des adhérents anciens dans les fichiers de suivi en application du RGPD (règlement général de protection des données)

4- Ouverture des adhésions aux anciens salariés non encore retraités – Ouverture à des non-salariés sur approbation du CA

L'accessibilité à l'adhésion pour les retraités et préretraités est de droit et figure dans les statuts de l'AACC.

La situation est plus ambiguë pour des salariés, ou d'anciens salariés, éloignés de l'âge de départ à la retraite, ayant pu, le cas échéant, quitter le Groupe Crédit Coopératif mais désireux de conserver le lien.

Le sujet déjà été débattu lors du CA du 6 février 2024 : il avait été conclu que les statuts actuels le permettaient. A la relecture, la formule de l'article 7 des statuts s'avère ambiguë.

Le sujet sera à remettre à l'ODJ du prochain CA. Cela pourra nécessiter de modifier les statuts.

Pour les demandes d'adhésion émanant d'« amis » du Groupe CC et n'y ayant jamais travaillé, une validation par le CA est nécessaire (Cf. statuts)

Le CA est favorable à la proposition de la Présidente consistant à proposer l'adhésion AACC auprès de Mme Chantal Chomel (ancienne administratrice du Crédit Coopératif) ; le cas échéant celle-ci sera à mettre à l'ordre du jour du CA de décembre.

5- Point sur le 15^{ème} anniversaire de l'AACC

Les inscriptions ont été nombreuses, avec un total de 103 participants :

- . 67 adhérents seuls
- . 18 adhérents avec leur conjoint (36 personnes)

Ce qui occasionne un dépassement du budget initialement établi à 20K€ sur une base de 80 participants.

Au regard du nombre de participants, le repas se tiendra sous forme de buffet. Il sera possible de s'asseoir (environ 80 chaises)

Déroulé de l'évènement :

- . Locaux accessibles aux membres du CA à partir de 10H
- . Arrivée des participants à 11H15/11H30.

Ils seront accueillis par au moins deux membres du CA (Evelyne et Sylvie), qui pointeront la liste des inscrits et remettront les badges. Nécessité de disposer d'une table, permettant de ranger les badges par ordre alphabétique, et de deux chaises.

Une personne de la sécurité du théâtre se tiendra à l'entrée.

- . 1 verre de crémant + 3 amuses bouches offerts aux participants juste après l'accueil ; puis montée au 1^{er} étage dans la salle du buffet (buffet + 2 coupes de crémant).

. Interventions

- Claire / Présidente : bref discours de bienvenue
- Güniz (Théâtre) : présentation du théâtre
- Claire / Présidente : intervention sur le XVème anniversaire

. Pendant la durée du repas : projection en boucle d'un montage de photos, période 2014-2024, réalisé par Jean (paysages, monuments, adhérents. Avec légendes)

. 15H : fermeture du théâtre.

- Départ immédiat pour la visite « Passages couverts »
- RV donné à 16H pour les participants à la visite « Bijoux de scène »

Points d'attention :

. 85 badges ont été préparés pour les anciens salariés (pas de badge pour les conjoints)
. Gommettes apposées sur les badges : rouges pour la visite de l'exposition « Bijoux de Scène » avec 20 participants à 16H (1 guide), bleues pour la visite « Passages couverts » avec 60 participants maximum à 15H (2 guides)

. Quelques participants ne se sont pas inscrits à l'une des visites

. Possibilité de remboursement des frais de transport aller/retour pour les participants adhérents venant de province, dans un plafond de 100€, avec justificatif. Pas de prise en charge des frais de transport pour les conjoints.

Environ une dizaine d'adhérents concernés. Cela viendra s'ajouter aux dépenses déjà engagées.

Tous les participants ont réglé leur contribution.

6- Point sur les activités (Evelyne)

Pour fin novembre, un projet de « fin d'année » est en cours d'élaboration. La participation demandée aux adhérents serait de 10€ environ.

7- Point sur les projets 2024-2025

- Le Club Epargne, dont la préparation est très lourde, ne sera pas organisé cette année.

Après des échanges informels, un RV avec Ecofi est à concrétiser (Alain Canderlé), ayant pour objectif d'organiser un exposé/table ronde/débat, de type « Club Conjoncture économique ». Animation par Ecofi (Alain ?, économiste d'Ecofi ? autres ?)

Date cible : début d'année 2025.

8- Mutuelle : RdV programmé avec Klesia, constitution d'un groupe de travail « comparatifs mutuelle »

Le RDV avec le nouveau responsable côté Klésia Mut est planifié semaine prochaine.

Participants : Jean-Jacques Poriel, Stéphane Pette, Claire Besson.

Jean est en mesure de fournir le dernier reporting annuel reprenant les adhérents Klésia'Mut (retraités et conjoints)

Groupe de travail

L'objectif est d'étudier les offres de plusieurs Mutuelles, sous l'égide de Stéphane. En effet, il est nécessaire d'anticiper le cas où Klésia ne souhaiterait plus poursuivre son offre.

A noter : La ville de Nanterre propose depuis octobre 2024 aux habitants de la commune et aux personnes y travaillant une adhésion à coût réduit à « La Mutuelle Familiale ». A creuser.

Participants au groupe de travail : Stéphane, Claire et Laurence.

9- Fondation Crédit Coopératif et l'équipe Vie coopérative

- Suite aux premiers échanges entre Karol et Laurence Moret, un RdV est planifié entre Claire et Laurence Moret (Fondation CC)

- Les adhérents AACC pourraient, après accord de la Fondation, et sur demande des centres d'affaires intéressés, effectuer une première lecture des dossiers reçus pour demande d'attribution de prix. Cela permettrait d'alléger la charge de travail de ces centres.

L'idée serait de réaliser une première expérience test avec 2/3 Centres d'affaires sélectionnés par la Fondation. Sachant que certains retraités ont une connaissance fine du secteur de l'ESS.

A noter, par exemple, que le CDA CC de Montpellier s'est déclaré intéressé.

- Pour information : une célébration des 40 ans de la Fondation s'est tenue récemment au CC avec la présence de bénéficiaires des Prix de la Fondation. Des retraités ayant travaillé à la Fondation ont été invités, de même que des administrateurs, etc.

Claire nous fera partager un extrait du texte de l'allocution de Laurence Moret.

10-Questions diverses

a. Site Internet

Toilettage du contenu du site actuel à réaliser. Sujet à reprendre.

Une expression des besoins, puis un cahier des charges.

Groupe de travail : Patrick, Claire, Jean, Stéphane + appel aux adhérents compétents en la matière (?)

b. Exploitation de l'enregistrement vidéo de la réunion-débat du 18 janvier 2024 portant sur l'histoire du Crédit Coopératif

Pour mémoire :

. La captation son / image dure près de 3h.

. Un premier découpage est en cours de réalisation par l'AACC

. Réflexion à mener sur la mise du travail fini sur le site public, la question du droit à l'image se pose.

A ce stade, le montage, la mise en forme, etc. nécessitent l'intervention de professionnels et/ou thésard ; sachant que le support final pourrait être utilisé par l'AACC, le CC (formations, nouveaux embauchés, etc.), et d'autres parties prenantes du monde de l'ESS.

Une approche du Service Communication du CC n'a pas été concluante à ce stade.

Autres pistes :

. Fondation (Cf. RV avec Laurence Moret)

. ADDES

. CEDIAS

. ?

c. Relations avec l'ASCC (Association Sportive du Crédit Coopératif)

L'AGO ASCC du 7 octobre a comporté la présentation des évolutions des statuts et du règlement intérieur de l'association souhaitées par le Conseil d'Administration actuel.

Les principales modifications de statuts proposées excluent les retraités de toute subvention de l'ASCC, les positionnent comme non prioritaires et les excluent des postes d'administrateurs (et donc du Bureau). Ils ne peuvent pas, non plus, être responsables de section. Et n'ont pas accès au Groupe Yammer ASCC sur lequel les activités sont annoncées ; de même pour le SharePoint (qui a remplacé le Site Internet) qui n'est accessible qu'aux salariés en poste.

Par ailleurs, les « externes » non retraités ne pourront plus être adhérents ASCC, même s'ils paient intégralement les prestations dont ils bénéficient.

Nous regrettons ce coup dur porté au « Vivre ensemble » promu par l'AACC.
Rappelons que l'association Coopération'Ailes est dans la démarche inverse, ayant ouvert l'adhésion aux retraités et proposé une place d'administrateur à l'AACC.

Au sein du groupe, les retraité(e)s continuent à avoir accès aux :

. Site du CSE : <https://www.ce-credit-cooperatif.com/com/homepage> ; avec possibilité d'inscription à des voyages, locations en 4^{ème} gestion des priorités, au prix coutant

. Site CASCIE, et à des locations à tarif avantageux :

<https://www.casciegroupebpce.fr/com/page/3025>)

. Site BPCE Sports : <https://www.groupebpcesports.fr/>

Adhésion (en poste ou retraité) : 20€. Organise des « Challenges » sportifs sur plusieurs jours.

d. Propositions à débattre (Evelyne)

. Achat par l'AACC de tickets de cinéma pour revente

Hors CA : il s'avère que la vente par le CSE, sans subvention, n'est plus active. L'achat de places se fait sur le site Meyclub et ne semble pas ouverte aux retraités.

Cela dit, l'achat / revente suppose un traitement administratif non négligeable.

. Proposition par le Théâtre des Variétés de places à tarif réduit pour des groupes d'au moins 10 personnes. In fine, le tarif reste relativement peu avantageux. Et la gestion serait complexe. Le CA ne souhaite pas donner suite.

Clôture à 12h40

Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

Mardi 3 décembre 2024 à 10 h

Crédit Coopératif - Agence de Courcelles